

## Remarques sur la notion de fonction

Raymond Boudon

### Abstract

Raymond BOUDON : On the notion of « fonction ».

### Resumen

Raymond Boudon : Comentarios sobre la noción de Función.

### Zusammenfassung

Boudon, R. : Bemerkungen über den Funktionsbegriff.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Boudon Raymond. Remarques sur la notion de fonction. In: Revue française de sociologie, 1967, 8-2. pp. 198-206;

doi : 10.2307/3319240

[https://www.persee.fr/doc/rfsoc\\_0035-2969\\_1967\\_num\\_8\\_2\\_3157](https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1967_num_8_2_3157)

---

Fichier pdf généré le 22/04/2018

RAYMOND BOUDON

## Remarques sur la notion de fonction

Notre dessein dans cette note n'est pas de reprendre la longue discussion épistémologique qui s'est instaurée autour des notions de structure et de fonction, ni même d'analyser en détail la notion de structuro-fonctionnalisme. Le lecteur connaît les textes célèbres de Hempel (1) et de Davis (2) sur le fonctionnalisme, qui visent à démontrer le caractère tautologique de la prétendue méthode fonctionnaliste. Quant aux textes sur la notion de structure, ils sont légion et il ne saurait être question de les évoquer.

Ce que nous voudrions suggérer ici, c'est que la notion de *fonction* pourrait connaître une relativisation analogue à celle d'un certain nombre de concepts, comme le concept de *vérité*, comme le concept d'*évidence* et bien d'autres.

Examinons d'abord le concept de *vérité*. Il est au centre de la philosophie grecque. Au *xvi*<sup>e</sup> siècle, lorsque, avec l'œuvre de Galilée, les sciences de l'expérience se trouvent fondées, il apparaît comme indispensable au savant. Pourtant, il est en même temps perçu comme équivoque. En effet, on se rend compte progressivement qu'une théorie scientifique est par essence une théorie qui peut être remise en question par de nouveaux faits ou de nouvelles observations. Bref, une théorie scientifique est un ensemble de propositions dont on n'est jamais sûr qu'elles soient vraies. En d'autres termes encore, le prédicat *vrai* ne peut jamais être accordé à une théorie scientifique, sauf si l'on fait preuve d'un dogmatisme opposé à l'esprit scientifique dans ce qu'il a de plus profond. Bref, une théorie scientifique n'est jamais vraie ou fausse; elle ne peut être que fausse ou non-fausse.

On sait que toute l'épistémologie du *xvii*<sup>e</sup> siècle représente d'une certaine manière un effort pour tenter de résoudre ce problème. La théorie de l'évidence chez Descartes, la *mathesis universalis* de Leibniz s'efforcent de découvrir le signe de la vérité dans les sciences positives. Mais ces entreprises se sont soldées par des échecs. La notion d'évidence

(1) HEMPEL in *Symposium on sociological theory*, Gross, Llewellyn (sous la direction de), Evanston, III., 1959.

(2) DAVIS, Kingsley, « The myth of functionalism as a special method in sociology and anthropology », *American sociological Review* 24 (1959), pp. 757-773.

proposée par Descartes n'est pas moins équivoque que celle de vérité.

Il suffit en fait d'observer la pensée scientifique à l'œuvre pour remarquer que le savant ne démontre jamais la vérité d'une théorie (nous ne considérons ici que les théories des sciences empiriques à l'exclusion des sciences formelles, comme la mathématique ou la logique). Tout ce qu'il peut faire, c'est décider, par l'utilisation de critères appropriés, qu'une théorie est fausse ou qu'elle est non-fausse. La théorie est jugée fausse si par exemple une de ses conséquences se trouve en contradiction avec la réalité. Dans le cas contraire elle est jugée non-fausse. Mais elle n'est pas jugée vraie. D'où la remarque, qui occupe le cœur de la *Logik der Forschung* de Popper (3), selon laquelle une théorie scientifique est par essence une théorie conçue en des termes tels qu'elle puisse être démontrée fausse. En d'autres termes, une théorie scientifique est une théorie, non pas vérifiable, mais *falsifiable*.

Ce qu'on a gagné à remplacer les concepts de vérité, de vérifiabilité — issus d'une sorte d'épistémologie spontanée — par les concepts de fausseté et de falsifiabilité ? Ni plus ni moins que la suppression des équivoques associées à la notion de vérité lorsqu'on l'applique aux sciences empiriques. On ne peut convaincre personne qu'une théorie est vraie (c'est pourquoi Descartes a été contraint à l'obscur et intuitive notion d'évidence). Par contre, on peut convaincre sans équivoque et par la voie déductive qu'une théorie est fausse. Précisément, la démonstration de fausseté suit la forme de raisonnement à laquelle la scholastique a donné le nom de *modus tollens* :

$$[(p \rightarrow q) \wedge \bar{q}] \rightarrow \bar{p}.$$

Verbalement : si la proposition  $p$  implique la proposition  $q$  et si la proposition  $q$  est fausse (si on a  $\bar{q} = \text{non-}q$ ), alors la proposition  $p$  est fausse (on a  $\bar{p} = \text{non-}p$ ). Bref, alors que la non-vérité de  $p$  peut être démontrée par un raisonnement dont la logique est parfaitement définie, on ne peut imaginer un raisonnement défini et effectivement praticable qui puisse démontrer la vérité d'une proposition empirique. On peut montrer que ce raisonnement devrait être ou indéfini ou infini.

La solution des difficultés et ambiguïtés de la notion de vérité appliquée aux théories des sciences empiriques est donc obtenue par la suppression de cette notion et par son remplacement par la notion de fausseté. En d'autres termes, alors que la notion de fausseté peut être admise sans difficulté à l'intérieur du discours scientifique (dans la mesure où elle correspond à une définition *formelle* dépourvue d'ambiguïté), il n'en va pas de même de la notion de vérité. Car cette dernière notion n'est pas formalisable. Précisément, il n'existe pas de raisonnement  $R$ , fini et défini, qui puisse permettre de conclure à la vérité d'une proposition empirique  $p$ , à la manière dont le *modus tollens* permet de conclure à la fausseté de  $p$ .

Soulignons encore que ces remarques ne s'appliquent qu'aux sciences

(3) POPPER, Karl. *Logik der Forschung*, Vienne, Julius Springer, 1935. Edition anglaise augmentée : *The logic of scientific discovery*, New York, Harper, 1959.

empiriques et, plus spécifiquement, aux sciences dont les propositions sont des énoncés universels sur la nature. Elles ne s'appliquent pas aux sciences formelles (comme la mathématique ou la logique), dont les propositions peuvent être démontrées *vraies* par des démarches finies. Elles ne s'appliquent pas non plus aux sciences qui contiennent des énoncés singuliers. Ainsi, alors que la proposition « toutes les cigognes ont les pattes rouges » peut être falsifiée mais non vérifiée, la proposition « il existe des cigognes qui ont les pattes rouges » peut être vérifiée, mais non falsifiée. Il existe également des propositions, comme les propositions historiques (« Napoléon a perdu la bataille de Waterloo ») qui peuvent être simultanément falsifiées et vérifiées. Mais l'important est de voir que la réflexion de la logique moderne sur les sciences conduit à une relativisation et à une formalisation de la notion de vérité. En d'autres termes, à partir du moment où on analyse la forme des démonstrations produites par les sciences et où on met ces démonstrations en rapport avec la forme logique des propositions, on doit admettre que la notion de vérité prend des significations différentes selon les contextes. Dans les sciences empiriques à propositions universelles, elle est un concept rejeté à la limite de la recherche. Dans les sciences formelles, il existe au contraire des critères effectifs de vérité.

Considérons maintenant plus brièvement la notion d'*évidence*. Il est superflu d'insister sur l'importance qu'a revêtu ce concept dans la réflexion scientifique et épistémologique, au moins de Descartes à Cantor. Cependant, dès l'origine, cette notion soulève bien des controverses, qui proviennent de ce qu'elle est elle-même obscure et non-formalisable. Elle a son origine, d'une part dans une conceptualisation spontanée de certains phénomènes psychologiques (comme la lumière brutale par laquelle on découvre tout à coup la solution d'une énigme ou d'un problème), d'autre part, dans un véritable tour de passe-passe philosophique. Car, si une proposition est évidente, cela implique ou du moins semble indiquer qu'il n'y ait pas lieu de rechercher les critères de cette évidence. D'où on peut apparemment conclure que l'évidence est indéfinissable et se reconnaît simplement à ce qu'elle s'impose.

On sait que, jusqu'à une période avancées du XIX<sup>e</sup> siècle, la réflexion épistémologique a pris au sérieux la notion d'évidence. Sans doute les difficultés qu'elle entraînait étaient-elles perçues depuis Descartes. Mais n'apparaissait-elle pas comme un élément indispensable pour donner un fondement aux sciences et notamment aux sciences mathématiques ? En effet, comme toute théorie mathématique est un ensemble de conséquences tirées de propositions elles-mêmes non démontrées, il fallait bien, pour que l'ensemble de la construction ait une valeur, que ces propositions de base fussent vraies. Or, comme elles ne pouvaient être tenues vraies par raison démonstrative, il fallait bien qu'elles le fussent par des raisons intuitives.

Toutes ces raisons n'ont naturellement pas réussi à éliminer les difficultés de la notion d'évidence. On comprend seulement qu'elles l'aient maintenue en vie pendant des siècles, malgré les difficultés évidentes qu'elle présentait.

On sait comment l'histoire de la notion d'évidence s'est terminée. Aujourd'hui, les axiomes qui servent de point de départ au développement des théories mathématiques ne sont plus définis par une prétendue évidence. Ils sont simplement définis comme propositions posées *a priori* et qui possèdent un certain nombre de propriétés sur lesquelles nous n'avons pas à insister ici, comme la propriété de non-contradiction (4). Bref, la notion d'évidence est morte pour être remplacée par des notions formalisées (5). Ainsi, un axiome est, non une proposition évidente et indémontrable en tant que telle (propriété obscure et par principe indéfinissable), mais une proposition qu'on décide de ne pas démontrer dans la mesure même où on la place au point de départ du raisonnement. Cette proposition possède en outre des propriétés bien définies, comme celle de ne pas être contradictoire avec les autres axiomes.

Insistons encore — avant d'analyser comment ces précédents des notions de vérité et d'évidence peuvent être appliqués au cas qui nous occupe — sur le fait que leur importance psychologique est parfaitement compréhensible. L'analyse des erreurs des sens et l'épistémologie spontanée qui tiennent une si grande place dans les réflexions des philosophes du xvii<sup>e</sup> siècle appellent la notion de vérité. De même, les illuminations psychologiques brutales qu'on peut éprouver quand on recherche la solution d'un problème appellent la notion d'évidence. Ces remarques correspondent à des faits dont la signification est incontestable. Il est clair en outre que le langage des sciences est tissé à partir de notions empruntées à l'épistémologie spontanée dont nous parlons plus haut. Mais on doit reconnaître aussi que la démarche scientifique implique que soient progressivement éliminées les notions non-formalisables, ou du moins que leur contenu soit traduit par des notions formalisables et dépourvues d'ambiguïté.

La notion de *fonction*, à laquelle nous arrivons maintenant, peut être comparée sur de nombreux points aux deux notions que nous venons d'analyser. D'autre part, elle repose sur une psychologie et sur une épistémologie spontanées, auxquelles il paraît difficile d'échapper. Citons Radcliffe-Brown : « Le concept de fonction appliqué aux sociétés humaines repose sur une analogie entre la vie sociale et la vie organique. La reconnaissance de cette analogie et de certaines de ses implications remonte au moins à Protagoras et à Platon. Au xix<sup>e</sup> siècle, l'analogie, le concept de fonction et le mot lui-même apparaissent fréquemment dans la philosophie sociale et dans la sociologie » (6). Ainsi, il s'agit bien d'une notion qui, de Protagoras à nos jours, apparaît comme indispensable dans la mesure où elle est immédiatement suggérée dès qu'on examine — ne fût-ce que superficiellement — un système social.

Cependant, cette notion soulève — comme les notions issues de l'épis-

(4) Rappelons que si la plupart des systèmes formels admettent le principe de non-contradiction, c'est simplement que si on ne l'admet pas, on peut démontrer que de n'importe quelle proposition, il suit n'importe quelle proposition.

(5) Notons que pour désigner une démonstration « évidente », les mathématiciens emploient aujourd'hui le qualificatif « trivial », pour éviter précisément l'ambiguïté de la notion d'évidence.

(6) RADCLIFFE-BROWN, A. R., « On the concept of function in social science », *American Anthropologist* 37, July-September 1935, p. 394.

témologie spontanée que nous avons analysées plus haut — un certain nombre de difficultés. D'abord, comme le reconnaît Radcliffe-Brown lui-même, elle évoque les explications de type téléologique. Mais surtout, elle est obscure et non-formalisable. Notre intention n'est pas de revenir ici sur les critiques minutieuses adressées à Radcliffe-Brown par des auteurs comme Merton (7). Ce que nous voudrions seulement souligner, c'est que l'évolution du fonctionnalisme semble indiquer une reformulation de la notion de fonction, reformulation qui paraît avoir la propriété de conduire à une dissolution de cette notion en tant que telle. En d'autres termes, notre argument est que la notion de fonction est en train de se décomposer, par le mouvement même de la recherche, comme la notion d'évidence s'est dissoute, et pour les mêmes raisons : parce que, issue d'une épistémologie spontanée, elle est inapte, sans une reformulation profonde, à être admise dans un langage scientifique.

Pour le montrer nous rappellerons d'un mot le débat entre le fonctionnalisme d'auteurs comme Radcliffe-Brown et Malinovski, qu'on peut qualifier d'*absolu*, et le fonctionnalisme relativisé de sociologues comme Parsons, auquel est parfois associée l'expression « structuro-fonctionnalisme ».

L'hypothèse fondamentale du fonctionnalisme absolu est que la notion de fonction a un sens intuitivement clair. On admet donc que les fonctions des éléments d'une culture, par exemple les usages sociaux, peuvent être analysées. Reportons-nous de nouveau au texte de Radcliffe-Brown auquel nous avons déjà fait appel : « La fonction d'un usage social particulier est la contribution qu'il apporte à la vie sociale totale (the contribution it makes to the total social life) » (8). Radcliffe-Brown ajoute prudemment — notons-le incidemment — qu'il n'est pas nécessaire d'introduire le postulat dogmatique selon lequel tout usage social aurait une fonction (« the hypothesis does not require the dogmatic assertion that everything in the life of every community has a function. It only requires the assumption that it *may* have one »). Quoi qu'il en soit, l'analyse fonctionnaliste suppose qu'on prête un sens défini à la notion de fonction, qu'on sache clairement ce qu'est une fonction, qu'on soit capable d'affirmer qu'un usage social a telle et telle fonction. Mais la difficulté est qu'il est impossible de définir sans équivoque et de formaliser la notion de fonction.

Pour montrer la dissolution de cette notion de fonction dans le structuro-fonctionnalisme moderne, nous nous contenterons d'un exemple très simple, emprunté à Parsons :

« Examinons d'abord quelques problèmes relatifs à la structure 'industrielle' des professions. La caractéristique essentielle de ce type 'moderne' de structure est un système de rôles universalistes-spécifiques-affectivement neutres-orientés vers l'accomplissement. Il n'est pas seulement nécessaire que des rôles de ce type existent. Il faut aussi qu'ils

(7) MERTON, Robert K., *Social theory and social structure*, Glencoe, Ill., The Free Press, 1949. Traduction française : *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 1965.

(8) RADCLIFFE-BROWN, *op. cit.*, p. 397.

(9) *Ibid.*

s'organisent en systèmes complexes à l'intérieur d'une organisation donnée comme à l'intérieur des complexes écologiques qui lient individus et organisations. Il est exclu qu'un système de rôles comme celui-là soit homologue à aucune structure familiale. En d'autres termes : il ne peut se réduire, à l'inverse de nombreuses autres structures sociales, à un réseau d'unités familiales interconnectées. » (10).

Avant d'analyser la conception implicite de la notion de fonction qui se dégage de ce morceau d'analyse structuro-fonctionnaliste, nous précisons certains points de vocabulaire pour la commodité du lecteur. Pour comprendre ce que Parsons entend par « rôles universalistes-spécifiques-affectivement neutres-orientés vers l'accomplissement », on peut avoir recours à un exemple simple. Prenons le « rôle » que, dans nos sociétés industrielles modernes, on désigne par l'expression « employé de banque ». Dans l'exercice de ses fonctions — dans l'accomplissement de son « rôle » — cet individu a affaire à des clients. Son rôle à leur égard implique qu'il les traite de la même façon : le rôle est donc « universaliste ». Par contraste, la « piété filiale » s'adresse à des individus particuliers (les parents de l'*Ego*). En outre, notre employé ne débattrait avec ses clients que des problèmes bien précis : son rôle est « spécifique ». Par opposition, la relation père-fils colore l'ensemble des échanges impliqués par ces rôles complémentaires. Comme on l'entend, les échanges de l'employé et de ses clients sont en outre situés sur un terrain de « neutralité affective ». De plus, on devient employé de banque et on le devient pour réaliser certaines aspirations. Il s'agit donc d'un rôle « orienté vers l'accomplissement ». Par opposition, certains rôles, comme celui de « fils », sont *prescrits*.

Ces points de vocabulaire étant précisés, la signification de l'analyse de Parsons est très claire. Elle se ramène à établir un contraste entre les sociétés industrielles et certaines sociétés non-industrielles. Dans les secondes, les professions et emplois exercés sont — sinon déterminées par la situation de l'individu dans le système de parenté — du moins *homologues* à ce système. Dans les sociétés industrielles au contraire, les professions et emplois sont dans la plupart des cas indépendantes de la situation de l'individu dans le système familial.

Mais Parsons va plus loin. Il ne se contente pas de constater la relation entre deux faits : « structure industrielle des professions », d'une part, absence d'homologie entre rôles professionnels et rôles familiaux, d'autre part. Il déduit de cette relation la proposition selon laquelle la « structure industrielle » des professions implique une société où les liens familiaux soient réduits à la famille étroite ou famille « conjugale » : « On peut dire à ceux qui préféreraient le système de parenté de l'Europe médiévale ou de la Chine classique au nôtre, qu'ils doivent choisir. Il est possible d'avoir ou ce type de système de parenté ou une société hautement industrialisée, mais non les deux à la fois dans une même société » (11). Plus loin, Parsons s'exprime encore plus nettement : « On peut dire que

(10) PARSONS, Talcott, *The social system*, Glencoe, Ill., The Free Press, 1951, p. 177.

(11) *Ibid.*, p. 178.

le système de parenté de type conjugal est celui qui interfère le moins avec une économie industrielle » (12).

Nous avons dans ce texte un échantillon d'analyse fonctionnaliste au sens moderne du terme. En effet, Parsons affirme par exemple qu'une société industrielle ne peut *fonctionner* que si les rapports de parenté sont définis d'une certaine manière. Si on renverse l'ordre de l'analyse, on peut encore dire que le caractère « conjugal » de la famille dans les sociétés industrielles exerce une *fonction* positive à l'intérieur du système social : la famille étroite paraît constituer le type d'organisation familiale qui correspond le mieux aux exigences des sociétés industrielles.

A première vue, il semble donc qu'on ne soit pas très loin ici du fonctionnalisme de Radcliffe-Brown ou de Malinovsky. Examinons cependant de plus près la *forme* du raisonnement de Parsons. La démonstration est la suivante : si une société exige que les individus qui y appartiennent jouent, dans la plupart de leurs conduites, des rôles définis comme « universels », « spécifiques », « affectivement neutres », « orientés vers l'accomplissement », cela *implique* un certain nombre de conséquences, comme le fait que la résidence d'un individu ne soit pas obligatoirement fixée. Or, dans un système où l'organisation familiale est ramifiée et contraignante, la liberté dans le choix de la résidence est restreinte. Les rôles exigés par les sociétés de type industriel impliquent encore que les individus aient une grande liberté dans le choix de leur activité professionnelle; ils supposent que ces individus puissent entrer en rapport avec des personnes appartenant à la même société et avec lesquelles ils aient pourtant par principe des rapports neutres et limités à certains types de relations. A l'inverse, si on suppose le cas-limite d'une société où les « autres » seraient tous des parents, on doit admettre un système de rôles « particuliers », « diffus », « non-neutres affectivement », et « prescrits ».

Formellement, le raisonnement est donc le suivant :

1. Une caractéristique A implique les états de choses  $a, b, \dots, n$ .
2. Une caractéristique B implique les états de choses  $a', b', \dots, m$ .
3. Les états de choses  $a$  et  $a'$ , par exemple, sont incompatibles.
4. D'où : les caractéristiques A et B ne peuvent être simultanément présentes dans une société.

Dans l'exemple, la caractéristique A correspondrait à la notion de « société industrielle », la caractéristique B aux systèmes familiaux « étendus ». Quant aux états de choses  $a, b, \dots, n$ , ils correspondraient aux expressions « jouer par rapport à *Alter* des rôles « universels », « spécifiques », etc. », tandis que les états de choses  $a', b', \dots, m$ , correspondraient aux expressions « jouer par rapport à *Alter* des rôles « particuliers », « diffus », etc. » (13).

(12) *Ibid.*

(13) Remarquons que dans cet exemple, la forme du raisonnement est définie sans ambiguïté. Toutefois, on ne peut dire qu'il s'agisse d'un raisonnement vraiment rigoureux, dans la mesure où les termes correspondent à nos symboles A, B,  $a, b, \dots, n, a', b', \dots, m$  sont insuffisamment explicités et mal définis dans le texte de Parsons.



Mais le trait frappant de ce raisonnement, qui est formellement analogue à la plupart des démonstrations qu'on peut trouver chez Parsons lui-même, chez Merton (14) ou chez un auteur que les « structuro-fonctionnalistes » modernes considèrent comme un précurseur, Max Weber, c'est que le mot *fonction* n'apparaît pas. Bref, si notre argument est correct, les démonstrations des tenants du structuro-fonctionnalisme comme Merton ou Parsons seraient caractérisées par le fait qu'il n'y est plus fait explicitement appel à la notion de fonction, ou du moins par le fait que ces démonstrations peuvent être formalisées de telle manière que le mot fonction n'apparaisse pas. Le schéma formel par lequel nous résumons plus haut l'argumentation de Parsons ne contient pas le mot *fonction*. La même démonstration pourrait être reproduite à propos de maints autres exemples.

La notion de *fonction* ne serait donc pas plus indispensable aux démonstrations du structuro-fonctionnalisme que les notions de vérité ou d'évidence ne sont indispensables pour caractériser la démarche des sciences. De même que la physique peut se passer et a intérêt à se passer des notions obscures de vérité ou d'évidence, de même la sociologie peut se passer de la notion de fonction et s'en passe effectivement, même lorsque, par un attachement difficile à rompre avec les concepts d'une épistémologie spontanée, elle se déclare « fonctionnaliste ».

Plus précisément, de même que les notions de *vérité* et d'*évidence*, issues elles aussi d'une épistémologie spontanée, ont dû être profondément reformulées de manière à correspondre à des notions dépourvues d'équivoque, de même la notion de fonction tend à être reformulée par le mouvement même de la recherche, au point de se dissoudre. Le fonctionnalisme

(14) La relativisation de la notion de fonction est moins immédiatement perceptible chez Merton que chez Parsons. Cela tient à ce que, le plus souvent, les analyses de Parsons sont générales, tandis que celles de Merton portent sur des exemples particuliers. Cependant, un exemple comme celui de l'analyse mertonienne des *fonctions* de la machine politique américaine fait apparaître une structure du raisonnement analogue à celle de l'exemple de Parsons. Formalisé, le raisonnement serait le suivant (nous considérons seulement quelques-uns des arguments de Merton) :

— Dans une société où il existe des classes visiblement défavorisées et où l'inégalité n'est pas acceptée, il existe une demande collective pour l'organisation des secours sociaux.

— Dans une société où le pouvoir politique des partis repose sur la force électorale, il y a intérêt pour les partis à répondre aux besoins collectifs non satisfaits par d'autres structures.

— Dans une société caractérisée par les traits précédents et où les pouvoirs publics ne peuvent répondre à un besoin collectif, il y a toute chance de voir ces besoins satisfaits par la « machine politique » des partis.

On le voit, l'argument consiste à montrer que certaines caractéristiques de la société considérée (en l'occurrence la société américaine) implique l'existence de certains besoins sociaux, tandis que les caractéristiques des structures politiques officielles leur interdisent de satisfaire ces besoins. Comme il s'agit par ailleurs d'une société où tout besoin entraîne une exploitation on en déduit que les partis politiques, étant les premiers intéressés à assurer cette « exploitation », l'assurent effectivement.

On pourrait reformuler l'ensemble de l'argumentation de Merton de la même façon. On verrait que la notion de fonction peut être évitée et qu'elle se dissout en fait en une suite de propositions constituant un raisonnement hypothético-déductif. Ce raisonnement pourrait être textuellement proposé par un sociologue venu d'un monde où ni le mot ni la notion de fonction n'existeraient.

moderne n'est pas caractérisé par la recherche des fonctions remplies par les éléments des systèmes sociaux, car la notion de fonction est obscure et indéfinissable. Ce vers quoi tendent des auteurs comme Parsons et même Merton, c'est plutôt à définir certaines démarches intellectuelles rigoureuses, qui permettent d'analyser les systèmes sociaux en tant que tels (15). Explicitement ou implicitement, une analyse structuro-fonctionnaliste est ou cherche à être une analyse rigoureuse par laquelle est démontrée la nécessité de la co-occurrence ou l'impossibilité de la co-occurrence de certains éléments dans un système social. Or, une condition pour que l'analyse tende vers une plus grande rigueur est précisément que la notion de fonction soit éliminée (16).

R. BOUDON,  
Faculté des Lettres et des Sciences humaines  
de Bordeaux.

(15) Voir à ce sujet notre *Essai sur la signification de la notion de structure dans les sciences humaines* (à paraître chez Gallimard, collection Essais).

(16) Notons incidemment que les démonstrations structuro-fonctionnelles effectivement formalisables sont celles qui visent à démontrer l'impossibilité de la co-occurrence de deux éléments d'un système social. Remarquons en effet que le raisonnement de Parsons utilisé ci-dessus à titre d'illustration peut être résumé symboliquement de la manière suivante :

$$\begin{aligned} A &\rightarrow a, b, \dots, n \\ B &\rightarrow \underline{a'}, b', \dots, m \\ a &\rightarrow \underline{a'}, \text{ etc.} \\ \text{D'où : } A &\rightarrow \bar{B}. \end{aligned}$$

Naturellement, il est beaucoup plus difficile d'imaginer un raisonnement permettant de conclure  $A \rightarrow B$ . Nous ne pouvons nous engager ici dans une discussion formelle de la différence entre la démonstration d'impossibilité et la démonstration de nécessité (de la co-occurrence de certains éléments à l'intérieur d'un système). Néanmoins, le structuro-fonctionnalisme moderne semble de fait caractérisé par une prise de conscience diffuse de cette asymétrie : ses démonstrations sont le plus souvent, comme dans le cas de l'exemple de Parsons, négatives (démonstrations d'impossibilité), tandis que les démonstrations du fonctionnalisme classique sont le plus souvent de pseudo-démonstrations de nécessité (démonstrations non-formalisables et qui ne peuvent éliminer le recours au concept de fonction).